

© E. Lehmebach
© J.F. Salles

Une nouvelle rentrée pour nos collégiens

De la rénovation des cuisines à Saint-Chély-d'Apcher à la mise en place de nouvelles expérimentations en matière de pédagogie numérique, les services du Conseil général se mobilisent pour offrir à tous les collégiens les meilleures conditions de travail.

Soucieux des enjeux de demain, le Conseil général inscrit le territoire de la Lozère dans l'ère du numérique. Pour cela, il vient d'équiper tous les collèges publics en informatique – câblage et postes de travail –, soit 1 200 ordinateurs et serveurs installés, ce qui fait un poste pour 3,5 élèves. « *Le Conseil général de Lozère est le seul dans tout le Languedoc-Roussillon à financer sur ses fonds propres à la fois l'équipement, l'entretien et la maintenance de ce parc* », précise Laurent Aguilhon, du service informatique du Conseil général.

PÉDAGOGIE NUMÉRIQUE

En 2009, le Conseil général a décidé d'équiper tous les collèges publics de Lozère en matériel informatique. Avec la rentrée 2013, la phase d'équipement et de déploiement arrive à son terme. « *Un groupe de travail sur les usages informatiques, réunissant le Conseil général et des représentants des collèges, nous a permis de travailler en étroite collaboration*, précisent Laurent Aguilhon et Cyril Branci, du service informatique du Conseil général. *Tous les établissements ont été équipés en câblage, avec un poste informatique et un vidéoprojecteur dans chaque classe. Une salle*

EN CHIFFRES

3 723

collégiens dans le public et le privé à la rentrée 2013

3,7 M€

consacrés aux collèges privés et publics

1,65 M€

pour l'équipement informatique des collèges depuis trois ans

12 KM

de câbles informatiques pour le seul collège Henri-Bourrillon à Mende



o Collège Henri-Bourrillon à Mende.

informatique par établissement et sept collèges ont été équipés en matériel de visioconférence. » L'équipe informatique du Conseil général a réalisé l'ensemble des équipements et assuré la formation des enseignants. Elle est également responsable de la maintenance et résout les problèmes informatiques éventuels dans la journée, pour tous les collèges du territoire.

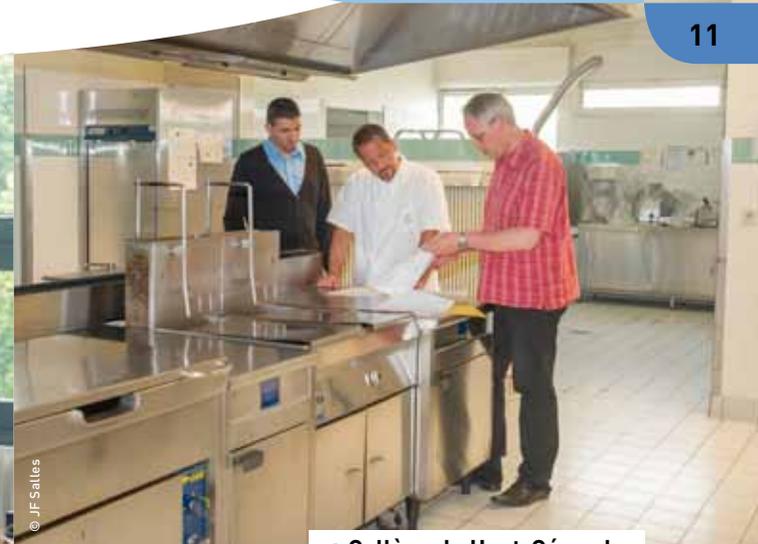
Parce que les usages informatiques évoluent sans cesse, le Conseil général lance cette année deux expérimentations, l'une sur l'usage des tablettes, un outil informatique mobile qui favorise une pédagogie innovante, notamment en langue, et l'autre sur l'usage de vidéoprojecteurs interactifs.

« Sans être systématique, l'équipement en visioconférence se poursuivra suivant les demandes et les projets pédagogiques des chefs d'établissement.

La visioconférence permet déjà au collège de Sainte-Énimie, réuni au sein d'une Unité Pédagogique de Proximité avec celui de Florac, de tenir des conseils de classe à distance et aux élèves du Collet-de-Dèze de bénéficier de cours d'allemand en liaison avec des élèves des Pyrénées-Orientales. »

TRANSPORTS SCOLAIRES

En charge des transports scolaires, le Conseil général dessert tout le territoire. L'ensemble des circuits empruntés par les élèves, du primaire au secondaire, est modifié chaque année pour s'adapter à la demande. Le Conseil général assure un service de transport quotidien et un service hebdomadaire pour les internes. Pour cela, il fait appel aux lignes régulières et met en place des services spéciaux. Quand il n'existe pas de service de transport, le Conseil général accorde une allocation spécifique



o Collège du Haut-Gévaudan à Saint-Chély-d'Apcher.

aux familles. Et lorsqu'un élève interne s'inscrit pour la première fois en Lozère, le Conseil général lui accorde une bourse de premier internat.

RÉNOVATION DES COLLÈGES

Comme l'explique Jean-Philippe Gacquer du service Bâtiments et Collèges, le Conseil général consacre chaque année plus d'un million d'euros pour l'entretien des collèges. « Notre mission consiste à veiller au bon déroulement des travaux qui sont le plus souvent confiés aux entreprises locales. »

La plupart des bâtiments des collèges lozériens datent de la même époque. Les normes évoluent sans cesse, plusieurs établissements ont fait, cette année, l'objet d'une remise aux normes de leur circuit de sécurité incendie. « Le système de désenfumage de l'internat du collège du Bleynard a été entièrement refait cet été. Le gros chantier de l'année, d'un montant de 300 000 €, portait sur la rénovation de la cantine du collège de Saint-Chély-d'Apcher. Il s'agissait d'améliorer son fonctionnement dans le respect des normes liées

Désormais, les collèges du département disposent d'un poste informatique pour 3,5 élèves.

à la transformation des produits, de créer un atelier de refroidissement et de réaménager les locaux

La parole aux Lozériens



© JF Salles
Jérôme Souton,
responsable de
l'équipe mobile
d'entretien

Notre équipe, créée par la volonté des élus, intervient uniquement dans les collèges.

Les agents d'entretien avaient du mal à faire face à des travaux d'une certaine ampleur. Et sur certains secteurs, les délais d'intervention des entreprises étaient trop importants. Pour couvrir l'ensemble du département, deux équipiers sont basés à Mende, deux autres à Florac. De l'acquisition de matériel à la relation avec les établissements scolaires, il a fallu tout mettre en place. Au bout d'un an, notre équipe apporte un vrai plus à l'entretien des collèges. »



© JF Salles
Philippe Laurans,
professeur de
sciences de la vie et
de la terre, référent
informatique pour
le collège Henri-
Bourrillon de
Mende.

Autonomie des élèves dans leurs travaux de recherche, synthèse collaborative en fin de séance par les professeurs, les avantages de l'informatique sont nombreux.

Les élèves s'approprient facilement cet outil qui les valorise et permet de surmonter certaines difficultés liées à l'écriture comme la dyslexie. L'informatique facilite les échanges avec d'autres établissements en France ou à l'étranger. De plus, son apprentissage est nécessaire pour préparer les élèves à leur futur environnement professionnel. L'équipement informatique des collèges permet également d'optimiser l'Environnement Numérique de Travail (ENT) avec cahier de textes, carnet de notes numériques consultables à la fois par les parents, les élèves et les professeurs. »

Suite de la p. 11 ►►►

EN CHIFFRES

Près de **2 000**
repas servis par jour
dans les cantines

100
personnes, salariées par le
Conseil général, travaillent
dans les collèges

636
collégiens ont bénéficié de
l'opération Collège au cinéma
en 2012-2013

251
circuits de transports scolaires du
primaire au secondaire pour un
montant par an de **6 M€**

du personnel et les sanitaires. Notre tâche est complexe. Il faut à la fois assurer le meilleur service aux collégiens et répondre aux attentes du personnel à qui nous nous devons d'offrir de bonnes conditions de travail. »

UNE ÉQUIPE D'ENTRETIEN MOBILE

Depuis la rentrée 2012, une équipe d'entretien mobile composée de cinq personnes au sein du Conseil général sillonne le département. Cette équipe, spécialisée en peinture, plomberie et électricité, intervient pour les travaux programmés de rénovation et réfection des locaux. On peut citer la remise à neuf d'un logement de fonction à Villefort, des internats de Vialas et de Saint-Étienne-Vallée-Française.

Davantage de produits locaux et bio dans les cantines scolaires.

Le Conseil général veut favoriser l'approvisionnement en produits bio et locaux des cantines scolaires. Réalisé en 2011 par la Chambre d'agriculture, un annuaire départemental ou guide d'achat des produits bio et locaux a été adressé à tous les collèges. Comme l'explique Emmanuelle Palanque, responsable du service Enseignement et Vie associative au Conseil général, « l'an dernier, lors de la Semaine du goût, une rencontre entre les collèges et les filières agroalimentaires de Lozère a débouché sur un approvisionnement durable pour

certain produits comme les yaourts de Lozère à Villefort, mais aussi des fromages, du maraîchage et de la viande fournie localement pour d'autres établissements. » Cette année, du 14 au 18 octobre, le Réseau d'Éducation à l'Environnement en Lozère (REEL) – subventionné par le Conseil général – proposera des animations pour lutter contre le gaspillage alimentaire et développer l'éducation au goût. Le Conseil général a incité également chaque collège à réaliser un menu par mois avec des produits issus du département. Le Conseil général prend en charge le surcoût de 60 centimes par repas.





© E. Lehnbach

Environ 150 repas sont servis chaque jour, en moyenne, dans chaque collège lozérien.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Quand un établissement ne dispose pas d'équipements sportifs, le Conseil général finance le coût du transport vers l'équipement le plus proche. Il

soutient les sections sportives proposant un enseignement renforcé en sport et les classes promotionnelles dans l'enseignement privé, soit plus de dix-huit en Lozère, ainsi que des activités sportives organisées, hors temps scolaires, par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) ou l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL).

Le Conseil général apporte aussi son aide aux voyages scolaires à l'étranger ou sur les lieux de mémoire. Il favorise l'accès à la culture par l'intermédiaire des Scènes Croisées de Lozère, scène conventionnée qui va à la rencontre des collégiens en proposant des spectacles vivants, ou encore avec l'opération Collège au cinéma.

Sensible aussi à l'éducation à l'environnement depuis plus de dix ans, le Conseil général a soutenu en 2013 deux communautés de communes qui proposaient, dans le cadre du plan départemental de prévention des déchets, des animations dans les collèges autour de l'installation de composteurs. ■



© E. Lehnbach



© CG48

3 QUESTIONS

Jean Roujon, Président de la Commission de l'Enseignement et des Transports scolaires

▶ **Couleurs Lozère** Quels sont l'engagement et les actions du Conseil général en faveur des collèges ?

En cette rentrée 2013, l'engagement du Conseil général en faveur des collèges publics et privés et des transports scolaires est toujours aussi fort. Entretien, rénovation, extension des bâtiments, gestion du personnel, restauration collective, transports scolaires. Il va aussi au-delà de ses missions en accompagnant les collèges dans leurs projets éducatifs, en soutenant l'accès au sport et à la culture.

▶ **Couleurs Lozère** Quelles sont les nouveautés de la rentrée ?

Qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement, toutes les demandes de transport scolaire s'effectuent désormais en ligne sur lozere.fr.

En matière de pédagogie numérique, après le plan d'équipement des collèges, nous nous lançons dans de nouvelles expérimentations. Une autre nouveauté consiste à proposer une fois par mois un menu réalisé à partir de produits bio et locaux issus de Lozère.

▶ **Couleurs Lozère** Quels sont les projets ou chantiers à venir ?

Un gros chantier de 6 à 7 millions portera sur la rénovation du collège du Collet-de-Dèze. Il traduit la volonté du Conseil général de soutenir l'ensemble des collèges, où qu'ils se trouvent sur le territoire.

La restructuration des sanitaires du collège Henri-Bourrillon à Mende, son raccordement au réseau de chaleur de la ville, sont également au programme.

Deux de nos réflexions portent sur la rénovation des cuisines des collèges, la possibilité de mutualiser les moyens au niveau des bassins de vie (et l'accessibilité, en matière de handicap, des collèges, en conformité avec la loi de 2005).